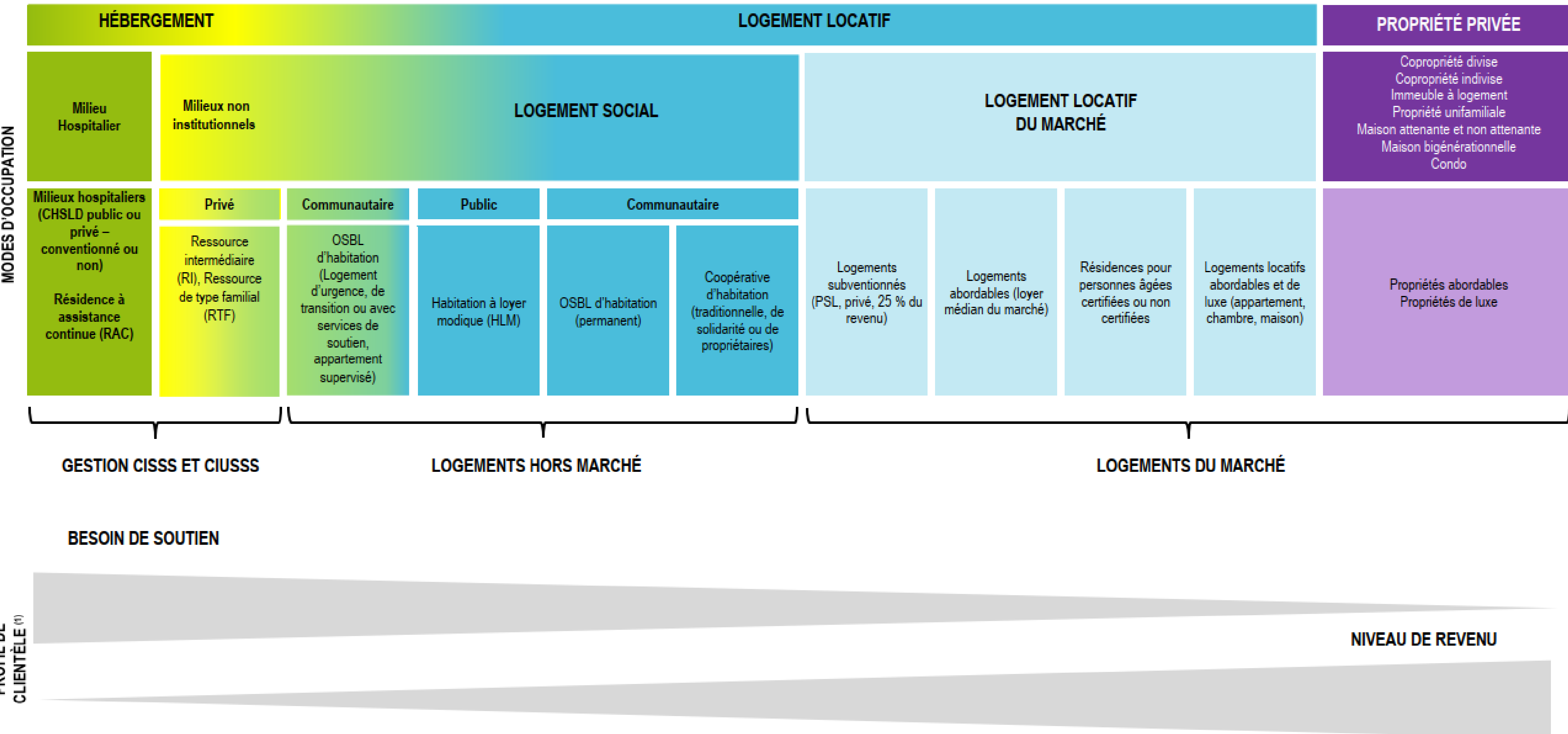


DÉMYSTIFIER LE CONTINUUM DU LOGEMENT

Marie-Claude Brassard

Organisatrice communautaire
CISSS Chaudière-Appalaches

CONTINUUM DE L'OFFRE DE LOGEMENT



⁽¹⁾ Le profil de clientèle est présenté à titre indicatif. Il illustre une tendance des profils de ménage selon le type de logement sans prendre compte de la complexité et la diversité des profils. Direction de santé publique, CISSS de la Montérégie-Centre (2020). Inspiré du [continuum de logement abordable de la SCHL](#), du [Plan d'action métropolitain pour le logement social et abordable 2019-2013](#), de la [Communauté métropolitaine de Montréal](#), et de [l'étude sur le](#)

Hébergement

L'hébergement se distingue du logement de la manière suivante : en hébergement, nous habitons « chez autrui » et en logement, nous sommes « chez-soi ».

Logement d'urgence (refuge)

Installations offrant un hébergement temporaire à court terme à des personnes et familles sans abri pouvant comprendre ou non d'autres services, comme des repas, des vêtements ou du counseling. Le logement d'urgence est un hébergement à court terme destiné aux sans-abris ou aux personnes en situation de crise. (Source: SCHL)

Logement de transition

Logement offrant un milieu de soutien aux résidents, y compris une expérience, des outils, des connaissances et des occasions de développement social et de perfectionnement des compétences afin qu'ils deviennent plus autonomes. Il comporte des restrictions quant à la durée du séjour d'une personne ou d'une famille. (3 mois à 3 ans) (Source: SCHL)

Logement social et communautaire

Le parc de logement social comprend les logements subventionnés par les programmes gouvernementaux et qui accueillent des ménages dont les moyens ne leur permettent pas de trouver sur le marché privé un logement de taille et de qualité convenables. Ils sont possédés ou administrés par des organismes publics ou communautaires issus de la collectivité. Il répond à un besoin social et le prix de location est soit subventionné (25 % du revenu) ou inférieur au loyer médian du marché.

Habitation à loyer modique (HLM)

Logement social public. Propriétés publiques gérées par les Offices municipales d'habitation (OMH). Toutes les unités de logement sont financées par l'État : le loyer y est fixé à 25 % du revenu du locataire. Il ne se développe plus de HLM depuis 1993. Cependant, l'OMH peut encore développer des OSBL d'habitation au moyen de programmes fédéraux et provinciaux.

OSBL d'habitation

Ensemble de logements locatifs appartenant à une organisation à but non lucratif (OSBL) dont la mission est d'offrir du logement permanent ou de l'hébergement temporaire à une population possédant des revenus modestes, de même qu'à des clientèles présentant certaines problématiques particulières.

Coopérative d'habitation

Modèle d'habitation basé sur la propriété et la gestion collective. Les membres (locataires) d'une coop sont propriétaires collectivement de l'immeuble qui abrite leur logement, mais en restant locataires. Le conseil d'administration est formé de résidents (et d'acteurs du milieu dans le cas de coop de solidarité) qui coordonnent et participent à son fonctionnement, avec ou sans aide externe. Une nouvelle formule se développe au Québec : les coopératives d'habitation de propriétaires, qui fusionnent le modèle de gestion coopérative et la copropriété (basé sur l'apport en capital des membres fondateurs).

Propriété privée

La propriété privée correspond au droit d'user, de jouir et de disposer d'une chose de manière propre, exclusive et absolue sous les restrictions établies par la loi. Il s'agit de la propriété qui appartient en propre à un individu, ou à plusieurs personnes privées, ou encore, depuis le XXe siècle, à une entreprise ou une autre personne morale. (Source Wikipédia)

Logement abordable

Un logement est considéré abordable lorsque son coût est de 20 % de moins que celui du marché (moyenne) établi pour les grandes villes par la SCHL annuellement.

Types de logement

Il existe différents types de logement. En voici quelques exemples. « Aucun de ces types de logement n'est propre à un mode d'occupation particulier. Sauf exception, tous les modes d'occupation peuvent être déclinés selon l'ensemble des types de logement ou des formes architecturales décrites plus bas. Par exemple, il existe des coopératives, des OSBL et des OH offrant en location des maisons individuelles et des maisons en rangées. »

